

# FICHE TECHNIQUE

## CARBON LAMES

by lignalpès

## CARBONFIX'



### DESCRIPTION TECHNIQUE

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES	
Essence :	Mélèze
Origine :	France
Qualité :	AB
Masse volumique :	530 kg/m <sup>3</sup>
Réaction au feu (de l'essence naturelle) :	D-S2, d0

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET MÉCANIQUES	
Contrainte de rupture à la compression :	55 Nm/mm <sup>2</sup>
Contrainte de rupture à la traction :	93 N/mm <sup>2</sup>
Contrainte de rupture à la flexion :	85 N/mm <sup>2</sup>
Module d'élasticité en flexion :	12100 N/mm <sup>2</sup>
Résistance aux chocs :	4,8 Nm/cm <sup>2</sup>
Commentaire :	Résistance à la fente, clouage ou vissage moyenne

PROFILS	
Véga 	Emboîtement conique / Pose verticale ( ou horizontale hors DTU )

SPÉCIFICITÉS	
Aspect de surface :	Brossé
Taux de siccité :	16%(0;+2)
Finition :	Fixateur
Traitement :	Brûlé
Rainage en bout :	 [-4 cm]

### PROFILS (TECHNIQUE)



### ASPECT



### PRÉCONISATION DE POSE

#### QUELQUES RAPPELS :

- La pose s'effectue uniquement sur une paroi verticale revêtue d'un pare-pluie (sauf pour les parois étanches).
- Le bardage se pose sur une ossature en bois traité cl.3. L'ossature en bois doit impérativement laisser circuler l'air entre le mur et le bardage (lame d'air 22 mm mini).
- Prévoir l'installation d'une grille antirongeurs et d'une moustiquaire pour les ventilations basses et hautes.
- La première lame devra être fixée à 20 cm minimum du sol fini extérieur (à 80 cm minimum de toute zone de végétation). Les languettes devront toujours être orientées vers le haut.
- Utilisez uniquement des pointes inox pour la fixation de votre bardage. Veillez à bien protéger les points de fixation et à traiter les coupes. Pour les lames dont la largeur est supérieure à 125 mm, elles doivent être fixées avec deux pointes dans la largeur.



Pose horizontale simple lambourrage



Pose verticale double lambourrage



Pose diagonale simple lambourrage



### APPLICATION / NORMALISATION

- Parement pour façade extérieure ITE avec bardage rapporté.
- Logements individuels ou collectifs, ERP (dans le respect des normes en vigueur).
- Bâtiments neufs ou en rénovation, modifications ou extensions d'ouvrages.



### STOCKAGE ET EMBALLAGE

- Les produits doivent être impérativement stockés sous abri, aucune exposition aux intempéries avant la pose (pas de stockage sous avant-toit). Sur chantier, les produits d'habillage intérieur et extérieur doivent aussi être stockés à l'abri des intempéries dans une pièce hors d'eau ou à l'abri. Les piles doivent être aérées, dégagées du sol et des projections. Toute reprise d'humidité avant la mise en œuvre des produits peut provoquer des désordres à plus ou moins long terme.
- Le non-respect de ces consignes peut mettre en péril la qualité et la bonne tenue du produit.



### BON À SAVOIR / ENTRETIEN

- Des picots (aspects blanchâtres de bois non brûlés) peuvent apparaître sur certaines lames (effet de l'eau sous haute pression) et doivent être acceptés.
- Des variations de teintes apparaîtront, au fil des années, sur les façades en fonction de leur exposition aux UV et aux intempéries.

1/ Prévoir un nettoyage : pour cela, nettoyer l'enlèvement de la lame à l'aide d'eau douce additionnée d'un savon non agressif et d'une brosse nylon souple. Puis laisser sécher 48h00 minimum.  
2/ Prévoir l'application d'une couche de faturateur identique à celui mis en œuvre sur le bardage : pour cela, appliquer une couche au pinceau du faturateur. Le faturateur utilisé fera le même que celui utilisé et distribué par LIGNALPES dans le cadre de retouche (remarque : ne pas diluer le faturateur avant application). L'application se fera sur l'enlèvement de la façade concernée et ne pourra se faire en dehors d'une période propice (entre 12 et 25°C environ).

- Effectuez un entretien régulier (3 à 5 ans selon l'exposition) en nettoyant votre bardage et en appliquant une couche de saturateur selon nos préconisations afin de raviver les teintes.



### D.T.U. ET NORMES

- Pour la pose, se référer aux D.T.U. 41.2 et D.T.U. BOIS FEU 88
- NF 335-1 / NF EN 350: «durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois».
- NF EN 14519 «lambris et bardage en bois massif et résineux».

